

ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL 2023



Objectifs de la formation

Objectif opérationnel

Entretenir les connaissances portant sur les techniques nouvelles de gestion du personnel et sur les conséquences pratiques de l'évolution législative et jurisprudentielle.

Objectifs pédagogiques

- Accompagner le développement des compétences en droit social
- Se mettre en conformité avec les obligations légales et conventionnelles en vigueur
- Approfondir son rôle et son positionnement grâce à une meilleure connaissance juridique.

LE PROGRAMME DES CLASSES VIRTUELLES

Présentation des dernières actualités légales et réglementaires : notamment réforme des retraites, assurance chômage, loi de financement de la sécurité sociale, loi de finance...

Analyse des évolutions jurisprudentielles et de leurs conséquences pratiques sur votre entreprise

Veille conventionnelle.

Méthodes et supports

Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)

Un support est remis à chaque participant

Formation réalisée en partenariat avec

Cabinet Avocats **LeX-Part**



Dates des sessions 2023

Classes virtuelles

Session 1 > Mardi 25 avril 2023

Session 2 > Jeudi 15 juin 2023

Session 3 > Mardi 19 septembre 2023

Session 4 > Jeudi 26 octobre 2023

Session 5 > Mardi 12 décembre 2023

Publics visés :

- DRH / RRH
- Dirigeant en charge des RH
- Assistant(e) RH
- Directeur administratif et financier
- Comptable
- Responsable / Gestionnaire de paie
- Responsable Relations sociales

Durée :

- 5 classes virtuelles d'une durée de 3h chacune

Prérequis nécessaires :

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarif :

Formation offerte par votre centre

INFORMATIONS POUR VOS INSCRIPTIONS



Cédric ANGELI
Directeur

c.angeli@2nd-academy.fr

06 25 70 65 36

Modalités d'évaluation (pré-formation)

Positionnement et recueil des attentes :

Pour toutes nos formations :

Si la formation exige des prérequis, un test de positionnement est transmis en amont de la formation aux apprenants afin de s'assurer qu'ils disposent des connaissances, savoir-faire et savoir-être nécessaire pour suivre correctement cette formation.

Au démarrage de chaque formation, pour s'assurer que les objectifs de l'apprenant soient en adéquation avec les objectifs de la formation, nos formateurs réalisent un tour de table permettant d'évaluer le niveau initial de chaque apprenant, leurs attentes, ainsi que leurs représentations, leurs certitudes et leurs idées reçues, sur la thématique de l'action de formation.



Modalités d'évaluation (post-formation)

Evaluation des objectifs de formation

L'atteinte des objectifs de formation est mesurée par un Quiz en fin de formation.

Evaluation de la satisfaction

Evaluation de la satisfaction du stagiaire : Une évaluation est réalisée à la fin de nos formations pour mesurer :

- Contenu : Respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus
- Animation : Expertise de l'animateur, réponses aux questions, interactions avec le groupe
- Pédagogie : Equilibre entre théorie et pratique
- Logistique : Etat des salles, qualité de l'accueil et des déjeuners

Evaluation de la satisfaction du donneur d'ordre : Une évaluation est adressée à la fin de nos formations pour mesurer :

- Préparation : Qualité du travail en amont pour identifier, prendre en charge le besoin et apporter la solution appropriée
- Contenu : Respect du programme et des objectifs, retour d'expériences des collaborateurs après la formation
- Logistique : Qualité du suivi administratif du dossier formation et de l'organisation logistique

Evaluation de la satisfaction par vos financeurs : Si l'action de formation nécessite le financement par un tiers autre que l'entreprise cliente, une évaluation permettant d'apprécier le déroulement notre collaboration de manière globale lui sera adressé en fin de formation



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Si l'un des stagiaires inscrit par le bénéficiaire est en situation de handicap, le bénéficiaire s'engage à avertir en amont l'organisme de formation afin d'étudier la faisabilité de l'inscription et le cas échéant les aménagements spécifiques nécessaires à la préparation et au suivi de sa formation.

Référent Handicap : Ghislaine BLASQUEZ – g.blasquez@2nd-academy.fr

Mis à jour le 13/07/2023